

INTITULE DE LA FORMATION & REFERENCE FORMATION (CODE)

L'évaluation des risques professionnels (le document unique) (DS23)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mener à bien le processus d'identification des risques professionnels, transcrire et mettre à jour les résultats de l'évaluation des risques dans un document unique.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Contenu (1^{ère} journée)

- I. La réglementation en matière de prévention des risques professionnels
Le rôle des représentants du personnel (DP et CHSCT)

- II. L'identification et évaluation des risques professionnels (méthodes et outils)
Le tableau récapitulatif des risques
L'élaboration d'un programme de prévention

Contenu (2^{ème} journée)

- I. L'élaboration du document unique à partir des éléments d'évaluation
La mise à jour annuelle du document unique

- II. Les obligations de l'employeur
L'intervention des services de contrôle (médecin du travail, inspecteur ou contrôleur du travail, etc.)

PUBLIC CONCERNE

Cadres fonctionnels et Collaborateurs des services ressources humaines
Assistant(e) en Ressources Humaines ou au sein d'un service juridique.
Responsables ou assistants des services sécurité


DUREE & DATE DES SESSIONS


2 jours (nous consulter).


PRIX

850 € H.T par stagiaire

Pour vous inscrire, retournez nous le bulletin d'adhésion qui se trouve dans la plaquette ou bien téléchargez ce document sur notre site Internet : www.prospective-rh.com ou contactez-nous :

 04.93.86.50.21

 06.87.26.03.34

 04.93.37.03.05

contact@prospective-rh.com